



65 rue Brescou 34300 AGDE – Tél : 04 67 906 950

## HONORAIRES TRANSACTION

*Vente de locaux ou terrains à usage d'habitation ou professionnel*

- Montant de transaction :

- de 1 à 89 999 Euros : 8%
- de 90 000 à 200 000 Euros : 7%
- de 200 001 à 350 000 Euros : 6%
- à partir de 350 001 Euros : 5%

**Tarif au 01/02/2015 TVA à 20% incluse**



65 rue Brescou 34300 AGDE – Tél : 04 67 906 950

## HONORAIRES LOCATION

(soumis à la loi du 6 juillet 1989)

- Montant maximal des honoraires de visite du bien, de constitution du dossier et de rédaction d'acte suivant la localisation du bien, montant TTC par M<sup>2</sup> de surface habitable (décret du 1<sup>er</sup> août 2014) : 8 €
- Montant maximal des honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée, montant TTC par M<sup>2</sup> de surface habitable (décret du 1<sup>er</sup> août 2014) : 3 €

Les honoraires d'agence se répartissent entre propriétaires et locataires :

PRESTATIONS	Montants TTC à la charge du locataire	Montants TTC à la charge du bailleur
Mise en location forfait unique		10,00 €
Constitution du dossier locataire	1,00 €/m <sup>2</sup>	1,00 €/m <sup>2</sup>
Publicité et visites	1,50 €/m <sup>2</sup>	1,50 €/m <sup>2</sup>
Rédaction du bail	1,50 €/m <sup>2</sup>	1,50 €/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	1,50 €/m <sup>2</sup>	1,50 €/m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>5,50 €/m<sup>2</sup></b>	<b>5,50 €/m<sup>2</sup> + 10,00€ forfaitaire</b>

Tarif au 01/04/2017 TVA à 20% incluse